

ADIP

Évaluation

du

**Département de Langue et Littérature
Françaises de l'Université d'Athènes
(DLLF)**

Rapport de la commission d'experts

Version définitive

Athènes 13-18 décembre 2010

Composition de la Commission d'évaluation

Président **M. Yiannis E. Ioannou, Université de Chypre, Nicosie,
Chypre**

Experts **M. Jacques Bouchard, Université de Montréal, Montréal,
Canada**

**Mme Tita Kyriacopoulou, Université de Paris-Est Marne-la-
Vallée, Champs-sur-Marne, France**

**Mme Renée Richer, Université de Nice-Sophia Antipolis,
Nice, France**

**Mme Lelia Trocan, Université de Craiova, Craiova,
Roumanie**

Déroulement de l'évaluation

L'évaluation s'est déroulée du 13 au 18 décembre 2010 sur invitation de l'ADIP, 44, Boulevard Syngrou, 11742 Athènes, Grèce.

Le 13 décembre les membres de la Commission ont assisté à une réunion au cours de laquelle les responsables de l'ADIP ont expliqué la procédure à suivre pour l'évaluation des départements. Par la suite, la Commission a été accueillie par les autorités de l'Université dans la salle du Sénat, rue Panepistimiou. Elle s'est longuement entretenue avec le comité d'évaluation interne du DLLF.

Le 14 décembre la Commission a rencontré les enseignants du département et un groupe de 5 étudiantes. L'ensemble du DLLF s'est à l'évidence mobilisé pour participer activement aux séances de travail et ménager le meilleur accueil aux experts. Ces contacts ont permis d'apprécier l'aisance avec laquelle la grande majorité des membres du DLLF s'expriment en français.

Malheureusement l'agitation sociale a perturbé l'organisation et le bon déroulement de l'évaluation. D'autre part, les documents mis à la disposition de la Commission étaient incomplets.

Présentation succincte du département (Source : Rapport de l'évaluation interne daté de 2006-2007)

Le département a été créé en 1954. A l'heure actuelle, il comporte 4 sections :

- Section de Langue Française et de Linguistique
- Section de Littérature Française
- Section d'Histoire de la Civilisation Française
- Section de Traduction et de Traductologie

Le département fait état de 23 enseignants-chercheurs qui sont occasionnellement assistés par les A.T.E.R. et les détachés de l'Enseignement

Secondaire. Ces derniers ne sont pas nommés dans le Département de façon régulière et constante puisque leur nombre et le moment de leur nomination varient, étant entièrement dépendants du budget du ministère de l'éducation. Par ailleurs, 7 membres du personnel enseignants-chercheurs retraités n'enseignent pas.

Le département en 2006 comptait 3374 étudiants inscrits préparant leur diplôme et 40 étudiants en master, 5 doctorants, (source : Rapport d'Évaluation interne), soit 3419 étudiants inscrits. On compte donc environ 147 étudiants par enseignant.

On compte également 1 laboratoire de langues, 1 laboratoire d'informatique et 1 bibliothèque de 25 000 livres et périodiques.

La commission regrette de constater que la rapport interne d'évaluation date de 2006 -2007.

Examen des activités :

A. Programme d'études

Le département a jugé bon de réactualiser le programme d'études. Le nouveau programme a été élaboré par un comité restreint nommé par l'assemblée, débattu en section et voté par l'assemblée générale du département. L'application du programme inaugurée en l'année universitaire 2008-2009 est progressive. Ce changement a été motivé par le besoin d'augmenter le nombre de modules à option et de les moderniser. Dans cette optique, le département a renforcé la dimension didactique du programme. Par ailleurs, le but est de présenter un aperçu global de la littérature et de la civilisation françaises durant les 2 premières années d'études, pour ensuite proposer des modules d'approfondissement de certains thèmes. À partir de 2002, le Département a introduit de nouveaux modules liés aux nouvelles technologies

A propos de ce nouveau programme d'études, les étudiants ont exprimé le désir d'avoir des cours plus nombreux portant sur l'utilisation des Nouvelles Technologies. Ils ont, d'autre part, souhaité que ce nouveau programme favorise davantage l'expression orale.

Les enseignants ont signalé, à leur tour, le caractère inadapté des locaux d'enseignement. La formation en langue étrangère nécessite en effet de petites salles équipées de matériel spécialisé.

Les membres de la Commission espèrent que toutes les conditions seront réunies pour la bonne application de ce nouveau programme. Par ailleurs, ils estiment qu'il est trop tôt pour préjuger de ses résultats. D'ailleurs, les étudiants rencontrés par la Commission ne suivent pas le nouveau programme d'études, dans lequel en effet, le Département a ajouté des cours visant au perfectionnement linguistique oral et écrit.

B. Enseignement

Chaque enseignant détermine ses propres méthodes pédagogiques ; les professeurs reconnaissent l'absence de stratégie commune en matière d'enseignement et d'examens ; toutefois, ces sujets sont débattus au sein des réunions des 4 sections et au cours des séances plénières de l'Assemblée Générale. Ils notent l'insuffisance de connaissance du français chez la majorité des étudiants entrant en 1^{ère} année. Cette insuffisance semble être une des causes de l'absentéisme des étudiants qui est une préoccupation permanente des enseignants. Il serait bon que les étudiants de 1^{ère} année puissent bénéficier d'une formation accélérée en langue française.

Les membres de la Commission ont rencontré 5 étudiantes (2 étudiantes de 4^{ème} année et 3 de Master). Leur niveau d'expression est très bon. Cependant toutes les promotions **n'étaient pas représentées** apparemment en raison de l'agitation sociale et l'information reste donc insuffisante.

La Commission n'a pas eu accès aux questionnaires d'évaluation des cours proposés aux étudiants et, par conséquent, ne peut pas se prononcer sur la qualité et l'efficacité de l'enseignement. Ces questionnaires distribués en Assemblée générale du département ont été adaptés par chaque section. On regrette le caractère facultatif de ces questionnaires, restés d'ailleurs inexploités.

Dans le cadre du Programme Erasmus, le rapport d'évaluation interne (2006-2007) indique que le département collabore avec 15 universités européennes. On constate une mobilité autour de 50 étudiants grecs partants par année et de 6 à 8 étudiants étrangers par an accueillis dans le département. La Commission n'a pas de renseignements quant à la **mobilité** des enseignants. Selon les informations fournies après la soumission du premier rapport, la mobilité des enseignants varie de 1 à 4 départs et arrivés par an.

Les membres de la Commission encouragent les professeurs à utiliser davantage les résultats de leur recherche dans la préparation de leurs cours afin de pouvoir en renouveler et en diversifier le contenu. De plus, ils déplorent que le Ministère n'ait pas ratifié le Master conjoint avec une université française.

Enfin, on ne dispose d'aucun élément chiffré concernant les débouchés offerts aux diplômés du département.

C. Recherche

Selon les sources fournies et les discussions engagées avec le personnel enseignant, la Commission constate que le département fait de la recherche systématiquement. Les résultats de cette recherche sont publiés dans des revues scientifiques avec ou sans Comité de lecture, dans des actes de colloques avec ou sans Comité de lecture, dans des volumes individuels ou collectifs. Certains chercheurs ont une audience internationale.

La Commission espère que dans l'avenir les enseignants-chercheurs publieront dans des revues ACL pour la bonne réputation du département et que le nombre des chercheurs mondialement connus va progressivement augmenter.

Le département n'a pas de stratégie commune en matière de recherche, ni de critères d'évaluation interne de recherche.

En dehors de certains colloques réellement internationaux (Dialogue des cultures dans l'espace méditerranéen et les Balkans) organisés récemment, on constate l'organisation de colloques qui souvent n'ont pas de comité scientifique (ex : colloque sur Jean-Paul Sartre ou Paul Claudel). Les colloques

et les journées d'études sont souvent limités à un cercle restreint d'enseignants-chercheurs en majorité de l'Université d'Athènes, avec la participation de quelques étrangers. Or, la Commission, sans exclure les journées d'études, souhaite l'organisation plus systématique de grands colloques internationaux avec appel à communications et comité scientifique.

De plus, on remarque l'absence de projets de recherche d'envergure internationale sauf **quelques exceptions**. De telles collaborations contribueraient certainement à la création d'une culture scientifique novatrice, prometteuse et ouverte sur la communauté internationale.

Les fonds consacrés à la recherche étaient et restent limités, ce qui ne favorise pas la mobilité scientifique. La Commission souhaite que ces fonds augmentent, que les enseignants-chercheurs en soient clairement informés. Le remboursement de la part du Conseil de l'université uniquement du billet d'avion d'un enseignant – chercheur qui participe à un colloque international à l'étranger n'est certainement pas suffisant pour encourager les relations et la recherche au niveau international.

Les membres de la Commission pensent que les enseignants-chercheurs du département auront intérêt à renforcer le dialogue scientifique avec les départements homologues et, notamment, avec la communauté internationale.

La cotutelle des thèses de doctorat avec des universités françaises pourra contribuer à l'enrichissement de la recherche de haut niveau et renforcer la visibilité du département sur le plan international.

D'autre part, les travaux de traduction d'œuvres littéraires illustrent le rayonnement du département au sein de la société grecque.

D. Autres activités

En marge de cette recherche, sont menées par les professeurs des activités culturelles qui peuvent contribuer au prestige du département de Langue et Littérature Françaises de l'Université d'Athènes : activités théâtrales,

conférences, etc., sont l'occasion de distinctions, d'attributions de prix, de décorations.

E. Visite du campus

Les membres de la Commission se sont rendus au campus vendredi 17 décembre, accompagnés de Mme Tambaki, afin de visiter les locaux du DLLF. Ils ont vu successivement le Secrétariat, les laboratoires, la Bibliothèque, les bureaux de la Présidente et des professeurs, ainsi que des salles de cours. Les divers mouvements de grève entraînaient inévitablement l'absence de nombreux étudiants. Au cours de cette visite, la Commission a pu s'entretenir avec plusieurs membres du personnel administratif, des gestionnaires de la Bibliothèque, qui est apparue riche et ordonnée, mais qui gagnerait à être mise en relations régulières et institutionnelles avec d'autres sources de documentation. Cela pourra se produire à l'occasion de la mise en service de la Bibliothèque centrale. De surcroît, l'on a pu interroger des étudiants qui assistaient à un cours de rattrapage donné en remplacement d'un cours supprimé par la grève. En effet, les professeurs tout comme les membres du personnel administratif sont à l'évidence attachés à leur mission.

Cette visite a laissé l'impression que le Département de Langue et Littérature Françaises de l'Université d'Athènes est géré de façon sérieuse. D'autre part, les locaux sont spacieux, bien équipés et fonctionnels.

F. Conclusion

La Commission propose :

- le renforcement de collaborations internationales, bilatérales et multilatérales pour l'enseignement comme pour la recherche ;
- la convergence de l'enseignement et de la recherche ;
- l'augmentation du nombre de publications dans des revues internationales de qualité ;

- la mise en place d'un programme de cours de soutien destinés aux 2 premières années d'études dans la perspective d'une mise à niveau des étudiants admis en 1^{ère} année ;
- l'organisation d'un cours intensif à l'intention des étudiants de 1^{ère} année au mois de septembre de chaque année ;
- l'utilisation des possibilités offertes par l'adhésion à l'AUF :
- de manière générale, la mise en valeur du DLLF à l'échelle internationale.
- La Commission constate que le rapport 147 étudiants pour 1 enseignant est extrêmement élevé. Il serait bon que le Ministère palie ce déséquilibre.

Selon l'avis des membres de la Commission d'évaluation, les activités scientifiques et didactiques du DLLF doivent reposer sur un souci constant de modernisation et de perfectionnement sur tous les plans, notamment, scientifiques et organisationnels, sur une volonté d'encourager chez les enseignants et chez les étudiants une attitude active de participation et d'innovation, de développement culturel, personnel et individuel, dans la perspective d'une meilleure intégration de l'homme dans une société confrontée à la mondialisation.

Membres de la Commission

**UNIVERSITÉ D'ATHÈNES
DÉPARTEMENT DE LANGUE ET LITTÉRATURE
FRANÇAISES**

Nom et Prénom

Signature

Mr. le Professeur **Yiannis IOANNOU**
Université de Chypre, Nicosie, Chypre

Mme le Professeur **Tita KYRIACOPOULOU**
Université de Paris-Est Marne-la-Vallée, Champs-sur-Marne, Paris, France

Mr. le Professeur **Jacques BOUCHARD**
Université de Montréal, Montréal, Canada

Mme le Professeur **Renée RICHER**
Université de Nice Sophia-Antipolis, Nice, France

Mme le Professeur **Lelia TROCAN**
Université de Craiova, Craiova, Roumanie